Passerelles

JOURNAL D'INFORMATION INTERNE DU CHU DE BORDEAUX / OCTOBRE 2019 ▪ TRIMESTRIEL / n° 94

CHU Hôpitaux de Bordeaux

L'excellence pour tous

Yann Bubien,
Directeur général
du CHU
de Bordeaux

Je suis très fier d'arriver à vos côtés pour diriger le CHU de Bordeaux, établissement prestigieux reconnu pour son excellence dans les domaines du soin, de la recherche et de l'enseignement. Une fois de plus, le CHU se positionne à la toute première place au classement du journal Le Point. Je salue la contribution de tous les professionnels à cette réussite ! Je souligne aussi, bien sûr, l'action de Philippe Vigouroux qui a œuvré pendant plus 6 ans pour faire rayonner le CHU de Bordeaux.

J'ai à cœur de poursuivre les orientations stratégiques engagées, en misant avec vous sur l'excellence, et en mettant fortement l'accent sur l'innovation pour répondre aux défis qui nous attendent. Nous pouvons aller encore plus loin dans la prise en charge médicale de nos patients, dans l'organisation de nos services et dans la lisibilité de notre offre de soins pour tous.

À ces objectifs, je tiens à ajouter celui de la performance collective et humaine. Nos métiers sont exigeants, soumis à des défis importants, toujours concernés par les évolutions de notre société. Les 14 000 hospitaliers que nous sommes forment une véritable communauté à laquelle je serai véritablement attentif. Soucieux du dialogue, inspiré par le terrain, je viendrai à votre rencontre régulièrement.

Pour moi, le journal Passerelles est avant tout le magazine interne des hospitaliers. Je souhaite que chacun y trouve sa place et que chaque métier y soit représenté. J'y serai particulièrement attaché.
Dans un établissement aussi grand que le nôtre, il est essentiel que l'information circule.
Je souhaite aussi que ce journal soit un lien de communication entre nous afin que l'on avance ensemble et dans la même direction.

Je vous souhaite une bonne lecture !

Le CHU de Bordeaux **acteur majeur pour tous, en Nouvelle-Aquitaine**

Le CHU de Bordeaux est l'un des plus importants CHU de France en termes d'activité de cancérologie solide et hématologie : cancérologie digestive, dermatologique, urologique, neuro oncologie, cancérologie thoracique, onco-hématologie… Il traite l'ensemble des cancers de l'adulte et de l'enfant. La prise en charge progresse de manière continue. 33% des séjours d'hospitalisation au CHU ont un lien avec un cancer (27% en 2013), ce qui représente environ 15 000 patients. Au-delà de ses activités de soins sur le territoire et de recherche clinique, le CHU de Bordeaux assure un rôle d'expertise, de centre de recours et d'innovation au sein du pôle de référence régional en cancérologie.
Cette prise en charge globale et structurée à une telle échelle pour tous les patients comprenant notamment les précaires et les exclus (assurée par des médecins, des soignants et des acteurs psycho sociaux) est un des points forts du CHU.

Le cancer est une maladie au cours de laquelle certaines cellules du corps se développent et prolifèrent de façon anormale dans un ou plusieurs organes. Il n'y a pas un cancer, mais des cancers qui sont très différents selon l'endroit du corps où ils se développent et le type de cellules qu'ils touchent. Tous peuvent être traités et la prise en charge doit s'adapter à chaque type de cancer et à chaque personne. C'est pourquoi les cancers sont traités dans des services de spécialités différentes, telles que la chirurgie, la radiothérapie, l'oncologie médicale, mais également dans d'autres services du CHU : pneumologie, gynécologie, maladies digestives, hématologie, dermatologie… L'activité en cancérologie est donc particulière par sa transversalité :

- avant la phase thérapeutique vont s'articuler essentiellement certaines spécialités telles que l'oncogénétique pour le dépistage, la radiologie, l'imagerie isotopique, l'anatomo-pathologie et la biologie dans les temps diagnostiques.
- pendant la prise en charge : la chirurgie, l'oncologie médicale, la radiothérapie, la radiologie interventionnelle, la réanimation et les soins de supports (accompagnement psychologique, prise en charge de la douleur…).

Afin d'apporter une meilleure lisibilité en interne et en externe et une plus grande transversalité de la prise en charge du cancer, le CHU de Bordeaux a créé en juillet 2019 une fédération interne à l'établissement qui s'est substituée au centre intégré de cancérologie : la fédération de cancérologie.

La fédération de cancérologie : l'alliance des forces du CHU au service d'une même cause

La fédération de cancérologie a pour ambition de mobiliser l'ensemble des intervenants du CHU en matière de cancérologie. À cette fin, elle assure la coordination de l'ensemble des activités liées à la cancérologie ainsi que la coordination du parcours du patient atteint de cancer. Elle assure l'interface avec les équipes de recherche de l'université de Bordeaux et de grands organismes nationaux (INSERM, CNRS…) afin de promouvoir la dynamique de recherche du site bordelais.

Pr Pierre Dubus
président de la fédération de cancérologie, doyen de la faculté de médecine

« La fédération de cancérologie du CHU de Bordeaux regroupe des équipes chirurgicales, médicales, d'imagerie et de biologie médicale de grande qualité, complémentaires et de haute technicité. En interne, cette fédération sera le relais de ces équipes pour défendre les arbitrages permettant la mise en place d'innovations et l'optimisation des grandes filières multidisciplinaires de soins et de recherche en oncologie. En externe, elle représentera le CHU de Bordeaux vis-à-vis des partenaires locaux, régionaux et nationaux avec pour objectif le développement d'un projet dynamique de soins, d'enseignement et de recherche. »

Les missions de la fédération de cancérologie

- **Coordination du parcours du patient atteint de cancer**
- **Définition des orientations stratégiques cancer du CHU** *(projet médical/ prévention, organisation et qualité des soins et de la recherche)*
- **Proposition d'arbitrage sur les moyens à déployer** *(RH/équipements)*
- **Représentation de la dimension cancer en interne** *(Directoire)* **et en externe** *(coopérations GCS PARC, réseau ONCO NA, GHT,…)*
- **Promotion innovation, recherche, réflexion éthique, communication**

Le périmètre

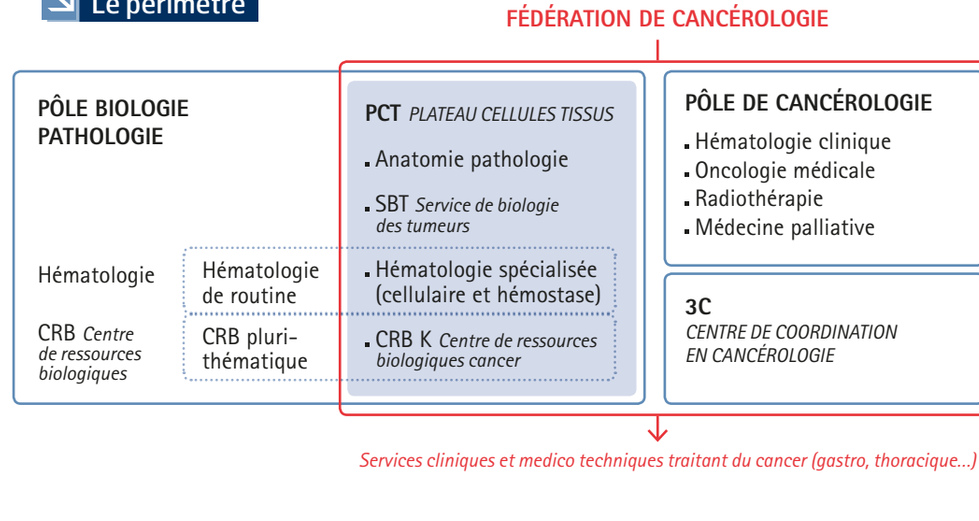

de la cancérologie,

Les différents acteurs de la fédération de cancérologie

LE CENTRE DE COORDINATION EN CANCÉROLOGIE (OU 3C)

Le 3C a permis de structurer la prise en charge globale des patients dans l'ensemble des services et en respectant la qualité requise. L'implication des personnels a été exemplaire et a permis cette réussite. Le 3C a été précurseur pour faire prendre conscience de l'importance en activité du cancer au sein du CHU. Un directeur référent de la filière cancérologie, un comité de filière de cancérologie sous l'autorité du directeur général et du président de la CME ont été créés, permettant de conduire à la création de la fédération de cancérologie. Le 3C va pouvoir se concentrer sur ses actions qui sont les parcours de soins et parcours patient, la coopération territoriale, la formation, les nouveaux métiers des Infirmiers Diplômés d'Etat, les nouvelles modalités de communication et l'implication auprès des instances régionales. »

Pr Alain Ravaud, chef de service d'oncologie médicale et coordonnateur médical du centre de coordination en cancérologie

Plus de détails sur le 3C

Le 3C évalue et met en œuvre des conditions transversales de qualité exigées dans les autorisations de traitement du cancer par l'ARS et améliore la coordination des soins entre l'hôpital et la ville. Il développe également les démarches d'évaluation des pratiques professionnelles et coordonne des projets de recherche nationaux, régionaux ou locaux. L'équipe du 3C se compose également du Dr Françoise Colombani et de Sylvie Marty, cadre supérieur de santé.

Au CHU de Bordeaux pour l'année 2018, 19 494 dossiers ont été discutés dans 40 Réunions de concertation pluridisciplinaire (RCP) réparties sur 3 sites géographiques du CHU, du CH d'Arcachon et du CH Sud Gironde selon les disciplines et les localisations de cancer.

LA RECHERCHE EN CANCÉROLOGIE : UNE DES GRANDES PRIORITÉS DU CHU DE BORDEAUX

En 2018, le CHU a réalisé plus de 173 essais cliniques.
1 531 patients ont été inclus.

Les progrès récents, médiatisés, dans le traitement des cancers sont permis par la recherche clinique. Tous les services qui prennent en charge les patients, à chaque étape de leur parcours, participent à des programmes de recherche clinique. Promus par des industries pharmaceutiques, par des groupes académiques, voire, et c'est fréquent, par des acteurs du CHU de Bordeaux, ils constituent le meilleur moyen de progresser et de mettre à disposition de nouveaux traitements. Pour les patients, la participation à un programme de recherche clinique est l'assurance d'être au cœur d'un ensemble de services coordonnés et dédiés et ainsi de bénéficier de l'excellence et de la nouveauté. »

Pr Noël Milpied, coordonnateur de la Délégation Scientifique à la Recherche et l'Innovation (DSRI)

Zoom sur l'essai clinique CAR-T Cells : un traitement révolutionnaire

En 2018, le CHU de Bordeaux a participé à un essai clinique de thérapie cellulaire dans le lymphome réfractaire aux traitements usuels. Un premier patient a reçu une injection de CAR-T Cells (chimeric antigen receptor). Une première en Nouvelle-Aquitaine. L'essai clinique s'appuie sur les cellules immunitaires du patient, génétiquement modifiées et équipées d'un récepteur destiné à reconnaître les cellules cancéreuses et à les détruire. L'investigateur est le Professeur Noël Milpied, chef du service d'hématologie et de thérapie cellulaire. Ce service se positionne ainsi comme l'un des rares centres français à prendre part à des projets de recherche de thérapie cellulaire dans le domaine des hémopathies malignes et confirme sa place de centre leader dans la recherche et l'innovation au bénéfice des patients.

LE PLATEAU CELLULES – TISSUS (PCT) RENFORCE LA VISIBILITÉ ET L'EFFICIENCE DE LA BIOLOGIE AUTOUR DES PATHOLOGIES CANCÉREUSES

Le PCT regroupe, au sein du pôle de biologie-pathologie, le service de pathologie, le service de biologie des tumeurs, la partie « hématologie spécialisée » du service d'hématologie biologique et le Centre de Ressources Biologiques Cancer (CRB-K). Regrouper ces différents services au sein d'une structure unique a de nombreux avantages : (1) l'amélioration et l'homogénéisation de la prise en charge des échantillons biologiques dans le cadre du soin (diagnostic, pronostic, théranostique (contraction de « thérapie » et « diagnostic ») tant pour les patients pris en charge au CHU de Bordeaux que dans le cadre plus large de la région. (2) l'amélioration de la recherche sur le cancer en favorisant la distribution des échantillons pour la recherche clinique, et la mise ne place de nouveaux projets. (3) le développement de nouveaux outils plus performants permettant d'accéder aux technologies les plus récentes pour des diagnostics et suivis plus précis. (4) l'augmentation de l'offre de formation pour les professionnels du CHU et de la région. »

Pr Chloé James, chef de service d'hématologie biologique, responsable du plateau cellules tissus

La parole aux usagers

Devenu chronique, le cancer est une maladie anxiogène liée à des traitements lourds. Le CHU de Bordeaux garantit un accès à l'innovation et au progrès. La personnalisation du parcours de soins et l'après cancer constituent des temps forts qui s'articulent autour d'une sortie d'hospitalisation de plus en plus rapide. Avec l'ambulatoire, les patients sont de passage dans les services et c'est lors du retour à domicile que les associations peuvent proposer un accompagnement psycho-social visant l'amélioration de la qualité de vie et le bien-être grâce à des soins de support de qualité et de l'information. »

Marie Laurent-Daspas, directrice de la Ligue contre le cancer Gironde, représentante des usagers, membre du directoire et du conseil de surveillance du CHU de Bordeaux

Dans son classement annuel 2019, le magazine Le Point place le CHU de Bordeaux en 1ère position des hôpitaux publics. Les résultats en cancérologie sont particulièrement valorisants. Pour ne citer que les filières classées dans les 5 premières places en France :

1ère place
- Tumeurs du cerveau (Pellegrin)

2e place
- Cancer du rein (Pellegrin)
- Cancer du foie ou du pancréas (Haut-Lévêque)
- Cancer de l'estomac ou de l'œsophage (Haut-Lévêque)
- Cancer du côlon ou de l'intestin (Haut-Lévêque)

3e place
- Leucémie de l'enfant et de l'adolescent (Pellegrin)

4e place
- Cancer ORL (Pellegrin)
- Lymphome pédiatrique (Pellegrin)

5e place
- Cancer du rein de l'enfant et de l'adolescent (Pellegrin)
- Leucémie de l'adulte (Haut-Lévêque)

L'USMR : 20 ans

de soutien méthodologique à la recherche clinique au CHU de Bordeaux

Dans le contexte d'un fort volontarisme du CHU pour développer et professionnaliser la recherche clinique hospitalière et renforcer sa capacité à répondre aux appels à projet, l'Unité de Soutien Méthodologique à la Recherche clinique et épidémiologique (USMR, service d'information médicale SIM, pôle de santé publique) du CHU de Bordeaux a été créée le 1er mai 1999.

Les missions de l'USMR concernent en priorité les projets dont le CHU de Bordeaux est promoteur :

- Consultations méthodologiques pour la conception des protocoles (composants du schéma d'étude, méthodes statistiques, taille d'étude) pour soumission aux appels d'offres publics de type Programme Hospitalier de Recherche Clinique (PHRC),
- Prise en charge après financement, pour les aspects méthodologiques, de gestion des données, d'analyse statistique et d'aide à la valorisation (publications).

L'USMR joue un rôle clef pour assurer la validité des résultats d'une recherche et prouver ainsi son utilité pour les patients, en appliquant le principe de qualité « par conception » tout au long de ces étapes. L'Unité a été certifiée ISO 9001 en 2014. L'USMR a également pour mission clé de former à la recherche clinique et par la recherche clinique. Méthodologiste, biostatisticien, gestionnaire de données et informaticien sont les métiers spécifiques de l'unité. Dès la fin de l'année 1999, 28 projets bénéficiaient d'aide méthodologique et 9 étaient pris en charge. En 2019, l'USMR prend en charge 160 projets au service de tous les pôles du CHU et réalise des consultations méthodologiques pour 100 projets par an.

Durant ces 20 ans, l'USMR a contribué à la publication de 160 articles scientifiques ainsi qu'à la création et au fonctionnement de structures de recherche clinique de niveau international, impliquant le CHU et ses partenaires (CIC, Centre de Traitement des Données cancer, EUCLID/FCRIN - plateforme d'essais cliniques internationaux). L'USMR a également intégré les possibilités de dématérialisation du recueil des données (collecte en ligne : eCRF), et de ré-utilisation des données de soins pour la recherche (entrepôt de données) pour répondre aux défis de l'usage du numérique et de l'obtention des données en quasi temps réel. Les propositions d'actualisation continue des connaissances des personnels (nouvelles méthodes, nouveaux guidelines, en méthodologie et biostatistique) répondent à l'enjeu de l'intégration des bonnes pratiques en recherche clinique.

L'USMR prépare ainsi le CHU aux 20 prochaines années de la recherche clinique hospitalière, marquées par les usages des données massives et des méthodes de plus en plus pointues, au service des patients et de la santé des populations.

Dr. Paul PEREZ, MD, Ph D, PH méthodologiste, pour l'USMR, service d'information médicale (SIM), Pôle de Santé Publique.

Formation

Un double diplôme à l'Institut de Formation des Cadres de Santé

La promotion 2018-2019 de l'Institut de Formation des Cadres de Santé (IFCS) du Centre hospitalier universitaire de Bordeaux a été la première à obtenir avec succès à la fois le diplôme cadre de santé et le master « Parcours cadre de santé-Manager » délivré par l'Institut de Santé Publique, d'Epidémiologie et de Développement (ISPED) de l'Université de Bordeaux.

Instauré en 1992, le partenariat entre l'IFCS et l'Université de Bordeaux a abouti en 2018 à la construction d'un dispositif proposant à l'intégralité des étudiants cadres de santé de s'inscrire dans un parcours universitaire de formation de niveau 1 en vue de l'obtention du grade de master.
L'objectif de cette formation collaborative est de former conjointement les cadres de santé au management quels que soient leurs secteurs d'activité futurs : public, privé ou associatif.

Le contenu du master « *Cadre de Santé – Manager* » propose aux futurs cadres formateurs/cadres en secteur de soins de développer des compétences managériales qui seront travaillées « tout au long de la vie » professionnelle. Ces compétences favorisent la réactivité face à des situations complexes par l'acquisition d'une méthode d'analyse et de résolution de problèmes, l'autonomie dans la recherche de ressources et l'accompagnement des équipes dans la conduite de projets (notamment en matière de gestion des risques et d'amélioration de la qualité des pratiques de soins).

La construction de ce type de compétences requiert l'appropriation d'une démarche intellectuelle structurée, étayée par des savoirs universitaires, mais aussi expérientiels que peuvent apporter en complémentarité l'Université et l'IFCS. Attachée à la dimension professionnalisante de la formation, l'équipe pédagogique de l'IFCS a mis l'accent sur certains dispositifs formatifs :

- l'analyse des pratiques professionnelles, de situations de travail complexes,
- les séances de simulation de situations managériales et formatives.

En cohérence avec le programme réglementaire, la formation vise à répondre aux exigences des organisations qui recrutent. Les futurs cadres seront en mesure d'intégrer des postes à responsabilités et d'adopter avec discernement un positionnement stratégique exigé par l'exercice actuel de la profession de cadre de santé.

Les équipes de l'ISPED et de l'IFCS poursuivent leur réflexion pour encore optimiser leur collaboration à la rentrée 2019.

Catherine Barraud,
pour l'équipe pédagogique de l'IFCS

Transparence et prévention des conflits d'intérêt : *mode d'emploi*

La question de la transparence et des liens d'intérêt des professionnels de santé est un sujet sensible auquel le CHU de Bordeaux porte une attention particulière. Le monde hospitalier est porteur de valeurs reconnues par le grand public, mais certains scandales politico-financiers, dont quelques-uns ont concerné le domaine de la santé (affaire du Médiator par exemple), l'ont durablement ébranlé.

Alors que les professionnels de santé sont exposés aux risques de conflits d'intérêts et à la très grande exigence de l'opinion publique sur cette question, **chacun se doit au CHU de Bordeaux de respecter des règles de bonne conduite, édictées par la loi, afin de préserver l'établissement et ses professionnels de toute atteinte à la probité*.**
Aussi, depuis 2017, le CHU de Bordeaux s'est engagé dans une démarche visant à favoriser la transparence autour des liens d'intérêt à la hauteur des enjeux. Ainsi, à l'initiative de deux médecins, et avec le soutien de la direction générale et des principaux acteurs institutionnels (Directoire, bureau de la CME) un groupe de réflexion pluridisciplinaire, composé de professionnels représentatifs des grandes fonctions hospitalières, et tirés au sort, ont mené une réflexion en interne sur la gestion sur la Gestion des Liens d'Intérêts (GRELIN) afin de formuler des propositions concrètes sur les principaux domaines à risques de conflits d'intérêts ; parmi eux, la question du **cumul d'activités accessoires** dont il est important de rappeler - à l'ensemble du personnel de l'établissement dont font partie les médecins hospitaliers y compris hospitalo-universitaires - le cadre législatif et règlementaire.

Le cumul d'activités accessoires : vous avez des questions ?
Le CHU de Bordeaux y répond

Afin d'informer ses professionnels, le CHU a mis en place une première mesure concrète en éditant un document complet sur le cumul d'activités dans la fonction publique ainsi qu'un flyer résumant le cadre légal et les dérogations possibles. Chaque grande thématique, en lien avec la déontologie et la transparence, fera ainsi l'objet d'une communication spécifique. Des documents pour le personnel non médical sont également disponibles dans le sharepoint DRH.

DÉFINITION

L'activité accessoire est l'activité qui vient en complément d'une activité principale exercée à temps complet ou à temps partiel. L'exercice d'une activité accessoire conduit donc à un cumul d'emplois, en principe interdit dans la fonction publique, mais il existe des dérogations. Pour être autorisée, l'activité doit être « accessoire », « *compatible avec les fonctions qui sont confiées au professionnel en question et ne pas affecter son exercice* ». Elle ne doit pas porter « *atteinte au fonctionnement normal, à l'indépendance ou à la neutralité du service* ». En outre, elle « *ne peut être exercée qu'en dehors des heures de service de l'intéressé* ».

On distingue pour trois types de cumul d'activités :
- Les activités accessoires à proprement parler*
- La création, la reprise ou le maintien de l'activité d'une entreprise
- Le cumul d'activités pour les agents à temps non complet.

** les activités accessoires sont énumérées à l'article 6 du Décret n°2017-105 du 27 janvier 2017*

> Extraits du document « Le cumul d'activités accessoires. Vous avez des questions ? Le CHU de Bordeaux y répond » - Disponible sur simple demande auprès de daje@chu-bordeaux.fr et bientôt sur intranet dans un site Sharepoint dédié à la lutte contre les atteintes à la probité

** La loi du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires modifiée et complétée par la loi du 20 avril 2016 relative à la déontologie et aux droits et obligations des fonctionnaires consacre notamment l'ensemble des obligations que doivent respecter tous les agents publics. Parmi elles, l'agent public se doit d'exercer ses fonctions avec probité.*

Qu'est-ce que l'obligation de probité ?
Tous les agents sont concernés par l'obligation de probité sans distinction, quel que soit leur statut : fonctionnaire ou contractuel. L'obligation de probité signifie que tout agent public, sans distinction, doit exercer ses fonctions avec intégrité, honnêteté et désintéressement et ne doit pas poursuivre un intérêt personnel dans le cadre du service.

Retour sur le G7 à Biarritz

À évènement exceptionnel, dispositif exceptionnel. Les équipes du SAMU/ SMUR ont été mobilisées du 23 au 26 août.

Le CHU de Bordeaux se mobilise

Le groupe hospitalier Sud déploie le plan Hôpital Sans Tabac

En novembre, on arrête ensemble et avec qui on veut !

Arrêter commence par une journée ! Toute tentative est un début ; les substituts (gommes, patchs…) peuvent vous aider et sont désormais remboursés. Venez rencontrer les professionnels sur les lieux d'information et de consultations gratuites qui vous seront proposés sur les 3 sites !

À l'instar des groupes hospitaliers Saint-André et Pellegrin, le groupe hospitalier Sud se prépare à déployer sur ses 3 sites le plan Hôpital Sans Tabac, en collaboration avec la Ligue Contre le Cancer.
Ce projet, mené en étroite collaboration avec les professionnels du pôle addictologie et du Service de soutien méthodologique et d'innovation en prévention, entend poursuivre 3 objectifs principaux.

- Bannir le tabac et autres substances fumées des lieux à forte visibilité en réorganisant les espaces fumeurs et non-fumeurs ;
- Accompagner les professionnels hospitaliers présentant un trouble de l'usage du tabac, et rendre les soignants acteurs et ressources dans le repérage précoce et l'aide au sevrage ;
- Sensibiliser la communauté hospitalière sur les gestes à risque liés à la cigarette (risque infectieux, risque incendie).

Ambassadeurs hospitaliers fumeurs et non-fumeurs, représentants des personnels et des usagers participeront entre autres aux groupes thématiques chargés de définir un plan d'actions au long cours ainsi que les mesures prioritaires qui seront déployées sur le GH Sud à l'occasion du Moi(s) Sans Tabac.

Pour plus d'informations, consultez le calendrier des événements sur www.chu-bordeaux.fr

semaine de la sécurité des patients

DU 18 AU 22 NOVEMBRE 2019
AU CHU DE BORDEAUX

Cette campagne a pour objectif de sensibiliser l'ensemble des publics sur les enjeux de la sécurité des soins et de favoriser un dialogue entre usagers et professionnels de santé.
Durant cette semaine, dont le thème est « Les antibiotiques, ils sont précieux, utilisons-les mieux ! », différents sujets seront abordés : les antibiotiques, les risques infectieux, le patient partenaire, l'identito-vigilance, la vaccination, la chambre et le bloc des erreurs.

Sclérose en plaques

un centre de ressources et de compétences dédié au CHU de Bordeaux

Ruban bleu contre la SEP, 25 mai 2019 : patients entourage et professionnels

Chiffres clés 2018

2 130 consultations médicales réalisées par le CRC, dont **210** nouveaux patients

File active de patient : **815** patients ont été vus au moins une fois dans l'année

530 patients ont pu bénéficier d'une thérapie « innovante » en hôpital de jour

La sclérose en plaques (SEP) est une maladie auto-immune chronique qui touche la gaine de myéline du système nerveux central. C'est la première cause de handicap acquis non traumatique chez l'adulte jeune. On estime qu'elle touche environ 100 000 personnes en France dont plus de 7 000 en région Nouvelle-Aquitaine.

Cette maladie touche environ 3 femmes pour un homme et débute en moyenne à l'âge de 30 ans.
« À cet âge, les personnes sont en pleine période de construction sociale, familiale, professionnelle ; autant de champs qui vont être impactés par l'arrivée de la maladie chronique. »
Emmanuel Bernard – IDE Coordinateur du CRC SEP

Diagnostic et traitement

La forme de SEP la plus fréquente est la forme « récurrente-rémittente » avec des phases dites de « poussée » qui récupèrent parfois totalement. La forme dite « progressive » est marquée par une aggravation régulière du handicap. Il existe de nombreux traitements qui permettent de freiner, voire de bloquer l'évolution de la SEP. Ils sont d'autant plus efficaces qu'on les utilise au plus tôt.
Les critères de diagnostic qui reposent notamment sur l'IRM permettent aujourd'hui de poser le diagnostic très rapidement. Elle évolue différemment selon les individus.
Ses manifestations sont très variées et souvent invisibles pour l'entourage : troubles moteurs, de la sensibilité (douleurs), urinaires, thymiques, cognitifs, visuels…

Le Centre de ressources et de compétences (CRC) de la sclérose en plaques au CHU de Bordeaux

23 CHU sont labellisés « CRC SEP », dont 2 en Nouvelle-Aquitaine, l'un à Bordeaux et l'autre à Limoges. Poitiers a pour le moment un statut d'antenne.

Le centre de Bordeaux au sein du service de neurologie du Pr Brochet a trois missions principales :

- **une mobilisation pluriprofessionnelle :** pour une expertise diagnostique et symptomatique auprès des Pr B. Brochet, Dr A. Ruet, Dr JC. Ouallet et Dr C. Dulau ainsi qu'un chef de clinique et d'une consultation de médecine physique et de réadaptation attachée du Dr M. Faucher avec un accès à des thérapies innovantes en consultation, hôpital de jour, de semaine et hospitalisation traditionnelle. Organisation de RCP* diagnostiques et thérapeutiques par webconférences. Animation d'un programme d'éducation thérapeutique par E. Bernard IDE, proposé dès l'annonce du diagnostic à tous les patients incluant des activités individuelles (suivi d'annonce, apprentissage aux traitements…) et collectives (ateliers gestion des symptômes, connaissances sur la maladie…) ;
- **un rôle de recours et de coordination :** élaboration de plans personnalisés de soins (PPS) pour les situations complexes, la collaboration avec les plateformes territoriales d'appui (PTA) avec utilisation de la méthode de communication sécurisée PAACO Globule, l'élaboration et la diffusion des bonnes pratiques auprès des professionnels de soins primaires** et un projet de téléconsultation ;
- **la participation à des projets de recherche :** le CRC SEP de Bordeaux est constitutif de l'« Observatoire Français de la Sclérose en Plaques » (OFSEP) et développe des projets de recherche autour de la cognition. Il participe aussi à des projets de formation autour de la SEP proposés à un public médical et paramédical.

** RCP : Réunion de Concertation Pluridisciplinaire. Réunion régulière entre professionnels de santé, au cours de laquelle se discute la situation d'un patient.*
*** Une équipe de soins primaires est un mode d'organisation coordonné, conçu par des professionnels de santé de premier recours (médecins généraliste, infirmier, kinésithérapeute, pharmacien, sage-femme, professionnels de la PMI…).*

Movember

Vive la moustache !

Au mois de novembre, parlons des cancers masculins. Plus le cancer est détecté tôt, meilleure sera sa prise en charge. N'ayez pas peur, consultez votre médecin !

Cancer du testicule

C'est le cancer le plus répandu chez les jeunes hommes âgés de 15 à 35 ans. Près de 2 300 nouveaux cas sont diagnostiqués chaque année. Pour éviter les mauvaises surprises, il est conseillé de palper ses parties intimes au moins une fois par mois.

Cancer de la prostate

C'est le cancer le plus fréquent chez les hommes. Le plus souvent, il évolue lentement, même s'il existe des formes d'évolution plus rapide. À partir de 50 ans, le dépistage du cancer de la prostate est à discuter au cas par cas avec son médecin traitant ou un urologue, selon les risques et les avantages liés à une détection précoce. Deux examens de dépistage sont possibles : le toucher rectal et le dosage des PSA (Antigène Spécifique de la Prostate).

OCTOBRE Rose

Cancer du sein

Les équipes du CHU de Bordeaux se mobilisent tout le mois d'octobre

Des stands de prévention et de sensibilisation au dépistage des cancers du sein, des ateliers d'autopalpation, des espaces d'information sur les prothèses mammaires et lingeries adaptées… sont proposés aux professionnels, aux patients et au public sur l'ensemble de nos groupes hospitaliers, entre le 7 et le 11 octobre.
À découvrir également à l'hôpital Saint-André, tout au long du mois d'octobre, l'exposition « À toutes celles… » créée par la photographe Éloïse Vene, engagée depuis de nombreuses années dans la cause féminine, et plus précisément sur l'aspect physique des femmes. Pour les plus sportifs, participez à la course du challenge du ruban rose de 7 km, dimanche 20 octobre, sous la bannière « Ô sein du CHU » !

Retrouvez le programme complet, les dates et les contacts sur www.chu-bordeaux.fr

Un PASS
vers la santé pour tous

Les Permanences d'Accès aux Soins de Santé (PASS) ont été instaurées dans les établissements de santé par la loi du 29 juillet 1998 relative à la lutte contre les exclusions, de manière à faciliter l'accès au système de santé et la prise en charge des personnes démunies. Toutefois, dès 1995 à l'hôpital Saint-André, avait été créée, au sein du Centre d'Albret, une consultation médico-sociale, devenue depuis 2000 une PASS.

Un accès facilité vers la santé

Les PASS facilitent l'accès au système de santé, permettent l'accompagnement dans les démarches nécessaires à la reconnaissance des droits et aident à l'intégration au système de droit commun ; elles veillent à la continuité des soins en s'assurant qu'à l'issue de leur admission aux urgences ou à la sortie d'hospitalisation, les patients disposent des conditions nécessaires à la poursuite de leur traitement. L'interprétariat est un élément important dans les missions des PASS.
Ainsi, les équipes sont pluridisciplinaires (agent d'accueil, médecins, assistantes sociales, infirmières, psychologues, psychiatre et infirmiers psychiatriques - partenariat avec l'Équipe Mobile Psychiatrie Précarité EMPP de Charles Perrens - internes, étudiants en médecine, étudiants infirmiers, stagiaires aides-soignants, interprètes).

Les PASS ont également une mission d'information et de prévention et doivent également permettre la construction et le développement de réseaux entre professionnels de santé, du secteur médico-social et associations.
En 2014, le CHU crée une fédération précarité santé afin d'une part de mieux structurer l'activité de coordination des PASS au sein du CHU et d'autre part pour donner davantage de visibilité à la démarche institutionnelle entreprise. C'est dans ce contexte que le projet d'établissement 2016-2020 a inscrit un axe sur l'amélioration de la prise en charge des parcours de soins des personnes les plus fragiles.

Une offre qui se diversifie

Ces dispositifs comportent aujourd'hui :

- Sur le site de St André au 3e étage des consultations, une plateforme composée d'une PASS généraliste adultes, une PASS bucco-dentaire (depuis 2010) ainsi que d'une PASS mobile depuis avril 2017.
- Sur le site de Pellegrin, une PASS généraliste adultes (depuis 2002, médicalisée depuis 2016), une PASS pédiatrique (depuis 2016, médicalisée en 2017) et une PASS maternité, depuis juillet 2019.

La Coordination Régionale des PASS Nouvelle Aquitaine Sud est rattachée administrativement au CHU de Bordeaux ; celle du Nord au CHU de Poitiers. Cette mission est confiée par l'ARS qui en assure le financement. Il y a 26 PASS en Nouvelle Aquitaine Sud. Le département de la Gironde est doté de 13 services PASS (dont 6 pour le CHU de Bordeaux).

Centre DiaBEA (Diabète Bordeaux Enfant-Adolescent)
Le CHU de Bordeaux reconnu centre de référence pour la prise en charge de l'enfant diabétique

Le suivi d'un enfant diabétique demande une approche individualisée, au plus près des besoins de l'enfant et de sa famille. Le Centre DiaBEA (pôle pédiatrie) est composé d'une équipe pluri-professionnelle (puéricultrices, auxiliaires de puériculture, diététicien, psychologue, assistante sociale, secrétaires, pédiatres) dédiée à la prise en charge de l'enfant et de l'adolescent diabétique. L'accompagnement des patients se fait en consultations médicales ou multidisciplinaires, en ateliers d'éducation thérapeutique individuels ou de groupes ou en hospitalisation.

Avec une progression annuelle des découvertes de diabète de plus de 3% dont 25% concernent les enfants de moins de 5 ans, c'est une cohorte de plus de 400 enfants et adolescents qui est suivie à l'hôpital des Enfants du CHU de Bordeaux.

Le programme SWEET

En 2017, le centre DiaBEA a été le deuxième centre français à s'engager dans une démarche à long terme de parangonnage (étude comparative) au niveau international.
L'objectif de cette démarche est de mesurer régulièrement les indicateurs de qualité de prise en charge et de les comparer à d'autres centres. Au travers du programme international SWEET, le centre DiaBEA envoie tous les 6 mois le suivi des enfants et adolescents et reçoit une analyse détaillée de ses performances.

Fin 2018, le centre DiaBEA a fait l'objet d'une visite d'experts internationaux SWEET conduisant à la labellisation du centre, ce qui le positionne aujourd'hui comme le 2e centre de référence français pour le diabète pédiatrique dans le programme SWEET.

Pourquoi s'engager dans ce programme ?

Une cohorte de patients est constituée d'une somme de situations individuelles. L'analyse des résultats obtenus pour l'ensemble de la cohorte permet de se dégager de l'analyse des situations individuelles pour identifier les forces et les faiblesses des prises en charge.
La visite d'experts et les premiers résultats d'études comparatives ont identifié l'amélioration nécessaire dans la prise en charge diététique. Ce constat a aidé le centre à consolider le temps dédié au suivi diététique du centre DiaBEA grâce à l'appui de l'unité de diététique du groupe hospitalier Pellegrin.
L'équipe du centre a aussi repéré la nécessité de réorganiser les consultations pluri professionnelles afin qu'elles soient accessibles à un plus grand nombre. Une nouvelle organisation existe depuis janvier 2019.

Une autre étude débutera en 2020 : PRECADIAB

Le centre a identifié un groupe d'enfants dont le mauvais équilibre métabolique est associé à des situations de précarité socio-économique parentale.

Ce constat amènera le centre à démarrer début 2020 l'étude PRECADIAB, financée par l'Appel à Projets Interrégional Etudes Pilotes de Recherche En Soins 2018. Cette étude proposera des interventions précoces d'une puéricultrice à domicile dès la première année de découverte du diabète.

Pr Pascal Barat, responsable de l'unité d'endocrinologie pédiatrique

Du 18 au 21 novembre

Semaine du handicap au CHU de Bordeaux

Cette semaine sera ponctuée par des évènements sur chaque site. Objectif ? Informer et sensibiliser les professionnels au handicap.

Une équipe mobile proposera aux professionnels de montrer leur volonté de s'engager dans une politique en faveur de l'emploi des travailleurs handicapés en portant un badge avec la formule retenue par les personnels l'année dernière : *« Faisons de nos différences une force ».* Des stands d'information et une initiation à la langue des signes française seront organisés à la sortie des selfs. Cette semaine se clôturera le 21 novembre par la remise des prix de l'opération « Les défis du maintien dans l'emploi » par la Directrice générale adjointe, Stéphanie Fazi-Leblanc en présence de Caroline Dekerle, déléguée territoriale du fonds d'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique. Cette opération récompense et met en valeur des engagements d'équipes et de cadres sur des situations de maintien dans l'emploi.

Départ de Philippe Vigouroux

© Laurent Theillet, reporter photo Sud-Ouest

Philippe Vigouroux a quitté la direction générale du CHU le 30 septembre pour rejoindre l'Ambassade de France à Rome où il occupe désormais les fonctions de conseiller aux affaires sociales.

Il avait été nommé directeur général de notre CHU le 1er février 2013 après avoir été à la tête des CHU de Limoges (2004-2008) et Nancy (2008-2012). Il s'agissait néanmoins d'un retour dans un établissement qu'il connaissait bien puisqu'il avait occupé les fonctions de directeur général adjoint du CHU de Bordeaux de 1997 à 2004.

Président de la Commission médicale d'établissement depuis quatre ans, j'ai pu quasi quotidiennement apprécier l'attachement viscéral de Philippe Vigouroux à la vie et aux multiples composantes de notre institution.

J'ai très facilement accepté de rédiger ce modeste hommage compte tenu des valeurs qui, au-delà du sens des responsabilités inhérentes à la direction de la plus grande « entreprise » de Nouvelle-Aquitaine, inspiraient son travail : sens de l'écoute et de la décision partagée, attachement aux situations individuelles, lutte contre les situations de malveillance au travail, passion pour la science médicale et technologique, goût de la recherche (Philippe Vigouroux pilotait la commission « Recherche et Innovation » de la Conférence Nationale des Directeurs Généraux de CHU), intérêt majeur pour la prise en charge des personnes âgées (il a récemment codirigé l'atelier « Hôpital et personne âgée » dans le cadre d'une mission préparatoire à la prochaine loi « Grand âge et autonomie »). Son mandat restera notamment associé à l'ouverture du Centre médico-chirurgical Magellan, l'aménagement d'un plateau innovant de neuro-imagerie interventionnelle (prise en charge des AVC), l'optimisation des équipements de radiothérapie (Cyberknife), l'extension de l'hôpital pédiatrique (travaux en cours) et l'élaboration d'un ambitieux schéma directeur immobilier du CHU déposé courant 2019 auprès des instances décisionnaires nationales. Philippe Vigouroux peut être très fier de son parcours hospitalier (le classement annuel des hôpitaux par le magazine « le Point » peut le conforter à cet égard) et il apparait évident que l'ensemble de ses qualités lui permettra de poursuivre ses nouvelles et prestigieuses activités professionnelles sous les meilleures auspices.

Merci et bonne route,
Monsieur le directeur général.

Professeur Philippe Morlat
président de la commission
médicale d'établissement

Passerelles

Rejoignez le comité de rédaction !

Passerelles, le journal interne du CHU de Bordeaux, est édité 4 fois par an : en janvier, avril, juillet et octobre.
Pour préparer chaque numéro, deux comités de rédaction sont nécessaires, le premier pour déterminer le sommaire et le second pour finaliser les articles. Sur l'année, le comité se réunit donc 8 fois. En séance, chaque membre est amené à proposer des sujets, à rédiger des articles ou à contacter des personnes ressources, à relire...
Si vous êtes intéressé(e) pour rejoindre le comité Passerelles, merci d'écrire à communication@chu-bordeaux.fr

Pour les professionnels du CHU de Bordeaux qui partent à la retraite : vous souhaitez toujours lire le journal Passerelles ? C'est simple, vous vous connectez au site internet du CHU de Bordeaux **www.chu-bordeaux.fr** et vous pourrez lire le journal en ligne, ou vous souhaitez le recevoir à votre domicile ; dans ce cas, vous envoyez un mail à **communication@chu-bordeaux.fr** en précisant votre adresse postale.

Journées Infirmiers

1er salon des infirmiers de Nouvelle-Aquitaine
7-8 novembre 2019
de 9h30 à 17h30
Salle de la Faïencerie à Bordeaux
contact@journeesdesinfirmiers.fr

Colloques

19 novembre 2019
Le tutorat dans la formation en soins infirmiers

22 novembre 2019
Ethique - Journée initiée par le CHU de Bordeaux

3 décembre 2019
Profession assistant social hospitalier

Centre de Formation Permanente des Personnels de Santé (CFPPS)
Tél. 05 57 65 65 86
cfpps.xa@chu-bordeaux.fr
www.cfpps.chu-bordeaux.fr

Directeur de la publication : Yann Bubien

Rédactrice en chef : Stéphanie Fazi-Leblanc

Direction de la communication et de la culture : Julie Raude, Amandine Mariotto

Comité de rédaction : Catherine Barraud, Dr Benjamin Clouzeau, Nathalie Garin-Darricau, Elisabeth Goetz, Dr Olivier Guisset, Nicolas Heuze, Marie-Hélène Lefort, Dominique Szeliga, Laurent Vansteene, Olivia Rufat

Photos : Véronique Burger-Phanie, CHU de Bordeaux

Conception : www.otempora.com

Impression : SODAL Langon

Imprimé avec encres végétales sur Balance Pure, papier 100% recyclé

ISSN n°1258 - 6242

www.chu-bordeaux.fr
@CHUBordeaux